



FICHE DE POSTE

CHEF D'EQUIPE CHARPENTE, OSSATURE, COUVERTURE.

- **Mission générale :**

Le Chef d'Equipe Charpente est sous l'autorité du Conducteur de travaux. Il assure l'animation et la conduite de l'équipe qu'il a en charge. Il encadre ses subordonnés qui sont les apprentis, les intérimaires, les ouvriers d'exécution, les ouvriers professionnels et les compagnons professionnels.

Il réalise des travaux complexes en charpente couverture. Il a une large autonomie. Il a en charge le bon déroulement de la fabrication et de la mise en œuvre des travaux qui lui sont confiées. Il veille à la sécurité sur chantier. Il assure la réalisation des chantiers dans les délais impartis, et au niveau de qualité demandé.

Il relève du niveau E de la classification des ETAM de de la convention collective du bâtiment.

Afin d'assurer sa mission, ses principales tâches et compétences sont les suivantes (liste non exhaustive) :

Activités	Tâches
<u>Production</u> <u>Atelier</u>	<p><u>Sous l'autorité du chef d'Atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement et débit des ébauches. - Taille des charpentes et ossatures bois suivant les éléments du bureau d'étude. - Assemblage de sous-ensembles (fermes, panneaux...) - Chargement et déchargement de camions en sécurité. - Préparation d'accessoires nécessaires pour son chantier (bois, quincaillerie...). - Encadrement du personnel qui lui est affecté en fabrication (personnel interne, intérimaire, ou détaché).

<u>Production</u> <u>Chantier</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des charpentes, ossatures bois, couvertures... suivant les indications du Conducteur de Travaux, et suivant les règles de l'art et les normes en vigueur. Questionnement du bureau d'étude en cas de doute. - Transport des matériels et matériaux nécessaires à leur chantier en appui du Chef d'Atelier. - Réception des produits livrés sur chantier (quantités, spécifications). Mettre les réserves par écrit en cas de non-conformité, et signalement au Conducteur de Travaux. - S'assure des conditions de travail en sécurité (mise en place et utilisation du matériel pour la sécurité, conditions météorologiques, aptitude du personnel...) - Organisation des déchargements, stockages des matériaux, évacuation des déchets. - Protection des ouvrages réalisés en cas de risques dû aux intempéries. - Récupération de l'ensemble de notre matériel en fin chantier (échelles, pinces dalles...). - Prise en compte du risque de vol de matériel ou matériaux sur chantier (ne pas laisser de matériel sur chantier pendant nos absences...). - Encadrement du personnel qui lui est affecté (personnel interne, intérimaire ou détaché) - Communication avec les clients, sans engager l'entreprise, mais en étant son ambassadeur auprès d'eux, et en faisant remonter à la Direction les éventuelles demandes et informations utiles en provenance de la clientèle ou de clients potentiels. - S'assure que le travail est bien conforme au contrat conclu avec le client.
<u>Management</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au point quotidien du matin animé par le Conducteur de Travaux. - Encadrement de son ou ses subordonnés en atelier et sur chantier (distribution des tâches, veille à la bonne exécution, au respect des temps, au respect du matériel, et à éviter le gaspillage). - Participation à l'évaluation du personnel (interne et intérimaire). - Signalement à la Direction en cas de comportement inadapté de ses subordonnés, non-respect des consignes ou horaires de travail... - Veille à ce que ses subordonnés notent leur activité sur leur carnet de façon quotidienne, claire et lisible (nom de l'affaire, heures effectuées totales et par tâches, nom du restaurant...), sans prendre de retard. Validation par visa du Chef d'Equipe (Ok + initiales du chef d'équipe noté en bas de chaque journée au stylo). - Signalement en fin de journée, ou en cours de journée, en cas de changement ou situation nouvelle qui aurait une incidence sur le déroulement du chantier. - Motivation à l'atteinte des objectifs, à la bonne marche de l'entreprise, à véhiculer une image positive de l'entreprise en interne et en externe. - Participation active aux réunions de l'entreprise (bilans de chantiers...)
<u>Sécurité</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Veille au port des EPI (Equipement de Protection Individuels) - Veille au respect des conditions de sécurité au travail (aptitude du personnel, conditions météorologiques, mise en place et utilisation des protections collectives à disposition...) - S'assure que les engins de manutention sont bien utilisés par des personnes autorisées par le Direction pour cela. - Signalement à la Direction en cas de comportement douteux ou anormaux (suspicion d'état alcoolique ou sous emprise de stupéfiant), inaptitude ponctuelle ou non-respect des consignes de sécurité...

Date :

Titulaire du poste :

Direction :